

# Groupe de travail « Mesures de réduction du dérangement – SNA et St-Brieuc »

12 janvier 2023

## Relevés de décisions

### Participants :

- Nathalie Tertre, chef de projet environnement SNA
- Marine Leicher et Helène Mazière, Bretagne Vivante
- Heleen Vanneste, Ailes Marines
- Adrien Lambrechts, OFB / PNA Puffin des Baléares
- Morgane Remaud, OFB / DFM atl.

### ODJ

1/ Introduction : rappel et mise à jour calendrier des 2 projets

2/ Point sur l'avancée des « procédures à l'attention des pilotes des navires » (formation, reporting etc) : quelles pistes d'amélioration et perspectives d'homogénéisation entre les 2 parcs ?

3/ Point sur l'avancée des mesures liées à la thématique « sensibilisation/information » : quelles pistes d'amélioration et perspectives d'homogénéisation entre les 2 parcs ?

### « Procédures à l'attention des pilotes des navires »

<b>St Nazaire</b>
-------------------

Adrien L. : Rappel sur la mise à jour récente (fin 2022) de la route préférentielle pour les CTV depuis La Turballe, suite aux dernières informations collectées en 2022 via les individus équipés de GPS et le suivi depuis la pointe du Croisic. La route évitera au maximum la pointe du Croisic, par l'ouest, tout en évitant le banc du Four.

- ⇒ Nathalie T. précise qu'une première réunion et des premiers échanges ont eu lieu fin 2022 avec les personnels naviguant (Une dizaine de personnes présentes), avec la participation de BV. Le premier navire CTV est en passe d'être mis en place à La Turballe. Des réunions se tiendront à nouveau d'ici le printemps 2023 pour la préparation de la mesure liée au Puffin des Baléares (formation, bonnes pratiques, reporting avec outils dédié etc). 1 navire CTV comprend 1 capitaine, 1 matelot (qui sera en charge des observations et du reporting) et un mécanicien.
- ⇒ Le protocole de suivi/évitement des radeaux pour le Puffin des Baléares sera assuré lors de toutes les rotations, de juin à octobre, par le matelot de l'équipage (veille). Ils utiliseront la tablette numérique déjà prévue à bord. L'outil utilisé sera l'application Obsenmer, en mode « privé », avec le mode « veille attentive », mais sans utiliser le mode expert.

⇒ Hélène Mazière présente les avancées de l'outil Obsenmer qui sera utilisé pour le suivi/reporting. Il est en cours de construction avec le GECC, administrateur de l'application. Des champs additionnels seront ajoutés (cf. fig. ci-dessous)

- **Quelle activité ?**
  - En vol/en radeau/alimentation
- **Interaction avec un bateau de pêche ?**
  - Oui/non
- **Sont-ils sur la trajectoire du bateau de maintenance ?**
  - Oui/non
- **Y a-t-il eu une manœuvre d'évitement ?**
  - Oui/non
- **Y a-t-il eu dérangement ?**
  - Les oiseaux se sont tous envolés/ en partie/pas du tout
- **Commentaire libre**

⇒ Finalisation de l'outil et formation du personnel d'ici le mois de mai 2023

⇒ La réduction de la vitesse (de 25 à 15 nœuds) sera de fait assurée lors des manœuvres d'évitement des radeaux. Une réduction de la vitesse dans le cas de figure où le bateau traverse une zone de radeau « diffus » sera éventuellement proposée, suite aux premiers RETEX et formation sur le terrain avec présence d'ornithologues à bord.

## St Brieuc

Adrien L. : rappel sur l'importance de mettre en œuvre cette mesure, notamment au regard des derniers résultats relatifs à la distribution des Puffins des Baléares en baie de St-Brieuc depuis 2020. Il semble en effet que le fond de baie soit moins utilisé (ou très tardivement en saison), au profit de secteurs plus au large, notamment au nord et au nord-ouest de la baie, incluant la zone entre St-Quay-Portrieux et la ferme éolienne.

- ⇒ Heleen V. rappelle que la formation du personnel naviguant, la mise en œuvre des bonnes pratiques (évitement radeaux) et le reporting des radeaux de Puffins par le personnel naviguant sont bien réalisés en phase de construction (cf. cadre de l'AP). Outil utilisé = tableau excel
- ⇒ A l'issue de la réunion de février 2022, Marie T. devait faire remonter la demande d'étendre le suivi en phase d'exploitation (Réponse non obtenue à ce jour)
- ⇒ Heleen Vanneste s'engage à solliciter à nouveau Ailes Marines pour obtenir une réponse dans les prochaines semaines et envisager d'étendre la mesure en phase d'exploitation à partir de 2024. Dans cette éventualité, il pourrait alors être envisagé d'utiliser le même protocole et le même outil que pour le projet SNA

## « Sensibilisation/formation »

### St Nazaire

Programme de sensibilisation démarré en 2022 et planifié sur 2023 via la MR9 :

- ⇒ Grand Public via articles de presse, réseaux sociaux, expo itinérante, Nav&Co, etc
- ⇒ Professionnels de la mer : plaisanciers via les associations, moniteurs de sport nautique
- ⇒ Cas particulier du dérangement par la pêche au thon : assuré par animateur PNA (contacts associations qui délivrent les bagues pour envisager signature d'une charte ou autre distribution plaquette etc)
- ⇒ Services de police (différentes unités de contrôle et de surveillance : Gendarmerie maritime, Douanes, Affaires Maritimes, SD OFB, DDTM). Aete réunion CODOPE 44 réalisée fin 2022. A poursuivre en 2023 (CODOPE 56 ?)

### St Brieuc

Programme de formation/sensibilisation prévu et initié à l'attention du grand public seulement pour l'instant.

Formation / Sensibilisation professionnels de la mer :

- ⇒ A l'issue de la réunion de février 2022 Marie T. avait noté l'intérêt de déployer les sessions de formation auprès des moniteurs/éducateurs de sports nautiques/ Agents de contrôle/surveillance en mer des services de l'état et devait étudier la possibilité d'étendre les actions de formation à ces nouveaux publics. Réponse non reçue à ce jour.
- ⇒ Heleen Vanneste s'engage à solliciter à nouveau Ailes Marines pour obtenir une réponse dans les prochaines semaines, sur la possibilité d'étendre la mesure à ces nouveaux publics cibles. Dans cette éventualité, il pourrait alors être envisagé d'utiliser les mêmes supports et outils que pour le projet SNA. L'animateur PNA se tient à disposition d'Ailes Marines pour accompagner cette extension de mesure.